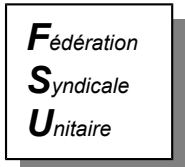




**S**yndicat **N**ational **U**nitaire  
des **I**nstituteurs, **P**rofesseurs d'écoles et **P**EGC

Dijon, le 20 décembre 2017

à



Madame la Directrice académique  
des services de l'Éducation nationale  
D.S.D.E.N. de la Côte-d'Or  
2G, rue Général Delaborde  
BP 81921  
21019 DIJON CEDEX

Objet : Rythmes scolaires

Madame la Directrice académique,

Depuis quelques semaines, partout dans le département, des Conseils d'école se sont tenus afin d'étudier la faisabilité de changements des rythmes scolaires.

Nous nous adressons à vous afin d'attirer votre attention sur la situation de certains de nos collègues injustement traités. Forts des propos du ministre de l'Éducation nationale qui prône la mise en place d'une école de la confiance, beaucoup d'enseignant-es avaient à cœur de se saisir de ce moment pour exprimer, dans le cadre réglementaire, ce qu'ils-elles souhaitaient voir se mettre en place dans leur école. Ils avaient à cette occasion la possibilité de donner leur avis de professionnels et de partager leur expérience avec l'ensemble des membres des conseils d'école.

Mais certains retours de conseils d'école font état d'un manque d'écoute voire d'absences d'élus-es qui ont cru bon de s'affranchir de leur participation. Pire, certains directeurs-trices d'école ont été destinataires d'un courrier à l'entête de leur mairie de résidence administrative, courrier qui relève essentiellement du recadrage.

Le SNUipp-FSU21 considère que, partout où le positionnement des équipes, quel qu'il soit, n'a pu s'exprimer dans le respect et une écoute bienveillante, cela constitue un déni de démocratie. De la même manière, il est inacceptable que pour justifier du bien fondé de leur organisation, des Maires s'adressent directement à des fonctionnaires de l'Éducation nationale qui ne relèvent pas de leurs compétences, sur un ton inadapté voire méprisant.

Le SNUipp-FSU21 vous demande solennellement, Madame la Directrice académique, d'apporter votre soutien à l'ensemble de la profession qui, dans le respect des textes et des personnes, agit et continuera à se mobiliser pour défendre l'École de la République.

Nous vous remercions par avance et nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Jean-Luc Guillemote

Co-secrétaire départemental  
du SNUipp-FSU Côte-d'Or



**SECTION  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

45, Rue Parmentier  
21000 DIJON

☎ 03.80.73.57.17  
mél: [snu21@snuipp.fr](mailto:snu21@snuipp.fr)